

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 83 (1956)
Heft: 1

Artikel: Le patois dans le Jura
Autor: J.S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229762>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pages jurassiennes

Le patois dans le Jura

La « Société forestière bernoise » a tenu naguère sa réunion annuelle dans le Jura et a fait une charmante et instructive excursion dans les belles forêts communales de Bonfol et de Courchavon. Parmi les nombreux participants, on remarquait la présence du directeur bernois de l'agriculture, d'un professeur de l'Ecole polytechnique de Zurich, d'inspecteurs ou conservateurs forestiers cantonaux, fédéraux, alsaciens et allemands.

Au cours de la partie officielle, qui a eu lieu dans une chênaie, trois remarquables conférences ont été données, agrémentées par les chansons patoises de M. Julien Peter, maire de la commune ajoulotte de Bure et député au Grand Conseil bernois. Inutile de dire qu'elles furent fort goûteuses et le chanteur vivement applaudi.

* * *

M. Eugène Péquignot, docteur h. c., ancien secrétaire du Département fédéral de l'économie publique, jouit depuis quelques mois, dans le chef-lieu franc-montagnard, d'une retraite bien méritée. Il profite de ses loisirs pour honorer le patois par des allocutions en langage ancestral ou par la plume dans le journal local, *Le Franc-Montagnard*. M. Péquignot représente, on le sait, le Jura bernois au sein de la Commission philologique du « Glossaire des patois de la Suisse romande ». Il y est bien, n'est-ce pas, *the right man in the right place*.

* * *

Dans le Jura, comme ailleurs, les jeunes filles aiment à recevoir de leurs

soupirants des papillottes, dans lesquelles elles trouvent des « devises » galantes, c'est-à-dire des distiques de ce goût :

*Vous vous repentirez un jour
D'avoir repoussé mon amour.*

Depuis quelques années, ici ou là, les amoureux remplacent les deux vers imprimés par d'autres, en patois, écrits à la main. Voici une de ces rimailles :

*I ne seus p'ïn mentou ; se t'és mai
fanne ïn djoué, C'ât moi qu'i pouétcher-
râis aidé lai paîte â foué.*

(Je ne suis pas un menteur ; si un jour tu es ma femme, c'est moi qui porterai toujours la pâte au four.)

J'ai pu voir ce printemps, dans la Vallée de Joux, un œuf teint donné à Pâques à une jeune fille par son « bon ami », où l'on pouvait lire ces deux vers :

*A djo, comme an lai tchaindelle,
An vôs trove aidé pus belle.*

(A la clarté du jour, comme à celle de la chandelle, on vous trouve toujours plus belle.)

Au cours de récentes vacances dans le Jura bernois, j'ai relu avec plaisir les deux légendes d'enseignes suivantes :

Aintaint boire ci qu'âtre paît.

(Autant boire ici qu'autre part.)

*Se vôs péssès outre ci raim de pün-fau,
Vôs n'êtes pus ïn ènoceînt mains ïn fô.*

(Si vous n'entrez pas dans cette guinguette indiquée par un rameau de houx, vous n'êtes plus un innocent mais un fou.)

J. S.